



Plan local d'urbanisme intercommunal

Plu prescrit le 29 août 2018

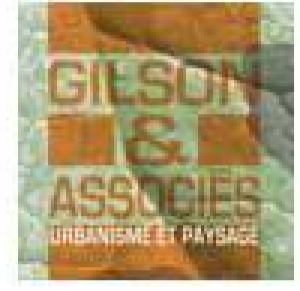
Projet de Plu arrêté le 24 avril 2019

Plu approuvé le 4 mars 2020

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire du 4 mars 2020 approuvant le plan local d'urbanisme intercommunal des Hauts du Perche

Le président,
Guy Monhée

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE



Date:	Phase:	Echelle:	Page n°:
20 février 2020	Approbation	1 / 35 000	5.2

Communauté de communes des Hauts du Perche
2 Rue Du Vieux Moulin, 61290 LONCHNY-LES-VILLAGES - 0233 35 56 00
agence GILSON & associés SAS urbanisme et paysage
2, rue des Côtes, 28000 Chartres / courriel : contact@gilsonpaysage.com

Servitudes d'utilité publique

□ Périmètre EPCI

AC1 Protection des monuments historiques

■ Monument historique

○ Rayon 500m

○ SPR

○ PDA

AC2 Sites inscrits et classés

■ AC2

AC3 Réserve naturelle

■ Réserve naturelle régionale

AS1 Périmètre de protection des eaux potables

● Captage

■ Périmètre de protection immédiat

■ Périmètre de protection rapproché "central"

■ Périmètre de protection rapproché "périphérique"

■ Périmètre de protection éloigné

I4 ligne électrique aérienne et souterraine

— I4

PM1 Plan de prévention des risques naturels

■ PM1

PT1/PT2

● PT1 protection des centres de réception radioélectriques

■ PT2 protection des centres radio-électriques d'émission et de réception

I6 Mines et carrières

■ I6

JS1 Installations sportives

■ JS1

A5 Canalisation d'eau et d'assainissement

— A5